

Réf: Dossier 395068

Avis de constitution

SOCIETE « KREKOUMOU COMPAGNIE D'ELECTRICITE D'AFRIQUE »
en abrégé « KCA SARL »

Siège Abidjan- Yopougon Sicogi Saint André,
logement N°2073 BAT 149, lot N° 2 609, ilot N°296, Lot
lot N° 2 609, Ilot ilot N°296

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24/02/2025 , et enregistrés au CEPICI le 03/03/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KREKOUMOU COMPAGNIE D'
ELECTRICITE D'AFRIQUE » en abrégé « KCA SARL »

Objet :

- L'éclairage public (BT-MT),
- La vente de Matériel d'électricité,
- L'électrification villageois,
- L'entretien de poste,
- L'équipement de poste électrique,

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan- Yopougon Sicogi Saint André,

logement N°2073 BAT 149, lot N° 2 609, ilot N°296, Lot
lot N° 2 609, Ilot ilot N°296

Dirigeant(s) M KREKOUMOU BITTY EUGENE (COGÉRANT),
M KREKOUMOU BONI RAYMOND, (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-01623 du 26/03/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°19620/GTCA/RC/2025 du 26/03/2025

